

DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup et Premier Tech
ALEXANDRE ET ÉTIENNE CÔTÉ RÉCIPENDAIRES 2012 DU DIPLÔME HONORIFIQUE**

Rivière-du-Loup, le mercredi 21 novembre 2012 — MM. Alexandre et Étienne Côté, deux entrepreneurs de notre région, sont les récipiendaires 2012 du diplôme honorifique de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup offert en partenariat avec Premier Tech. Au cours d'une courte cérémonie empreinte de simplicité, les deux jeunes hommes ont reçu, le 20 novembre dernier, le prestigieux diplôme des mains de M. Bernard Bélanger, président du conseil et chef de direction de Premier Tech, de Mme Edith Samson, présidente de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, et de M. Yvan Tardif, directeur général de la commission scolaire.



Les frères Côté ont fait leurs études à l'École Moisson-d'Arts de l'Isle-Verte, puis à l'École secondaire de Rivière-du-Loup. Ils ont poursuivi leur formation au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir où ils ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) en techniques d'usinage. Par la suite, ils se sont spécialisés dans la fabrication mécanique en obtenant une attestation de

spécialisation professionnelle (ASP) en usinage sur machines-outils à commande numérique. Au début des années 2000, ces jeunes hommes — après avoir travaillé dans la région — ont décidé de voler de leurs propres ailes en créant Cotech Inc. Dans un souci de diversification de leurs activités, ils ont mis en place, presque dix ans plus tard, X-Métal.

Ces entreprises sont en pleine expansion.

Regroupées autour de quatre usines sises à l'Isle-Verte et Saint-Éloi, elles font travailler une soixantaine d'employés. Cotech Inc. se spécialise dans la fabrication des équipements de déneigement et de manutention agricole. Pour sa part, X-Métal offre des services en sous-traitance pour la découpe, l'usinage et la fabrication de composantes métalliques, à partir de robots et de machines-outils à la fine pointe de la technologie comme des tables laser et plasma. Récemment, cette dernière entreprise a obtenu un important contrat en lien avec les Jeux olympiques de Londres.

Alexandre et Étienne ont une feuille de route pour le moins impressionnante.

Ils se sont mérité, au cours des dernières années, différentes reconnaissances qui mettent en perspective leurs qualités entrepreneuriales et humaines. Citons à cet égard le Prix de l'entrepreneuriat *Les Chrysalides* de la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup, le Mérite entrepreneurial basque dans les catégories « Entrepreneuriat jeunesse » et « Innovation technologique ». À ces distinctions vient s'ajouter le titre de personnalité de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup.

La puissance des rêves

M. Yvan Tardif, directeur général de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, a indiqué que les frères Côté ont été un choix unanime.

« Ils ont mis en place des entreprises qui sont devenues des fleurons de notre économie régionale. Âgés seulement de 34 et 35 ans, ils font partie de la relève entrepreneuriale qui, par son leadership, sa débrouillardise et son sens de l'innovation, s'illustre dans le secteur de la transformation. Leurs entreprises rayonnent partout au Québec, au Canada, voire à l'échelle internationale. Leur itinéraire est fascinant, jonché de plusieurs obstacles, de belles réussites surtout. Jamais ils n'ont abandonné. Lors du démarrage de Cotech Inc., ils ont gardé leur emploi, travaillant jour et nuit. Nous ne pouvons que saluer leur persévérance et leurs efforts. Des élèves passionnés, parfois turbulents, qui ont fréquenté nos écoles, ils sont devenus de entrepreneurs avertis, impliqués dans leur communauté. »

Selon la présidente de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, Mme Edith Samson, la trajectoire professionnelle de ces deux jeunes hommes trouve écho dans la mission que s'est donnée la commission scolaire.

« À nos yeux, ils représentent bien la puissance des rêves. Ils font partie de ces gens inspirés et déterminés, avec des projets plein la tête, qui s'investissent sans compter pour les réaliser. Pour nos élèves, jeunes et adultes, ils constituent une source d'inspiration, des modèles à suivre. Ils sont porteurs de valeurs que nous développons dans nos écoles et nos centres en lien avec l'entrepreneuriat telles que la confiance en soi, l'initiative, le sens des responsabilités, celui de l'organisation, la créativité, la solidarité et l'esprit d'équipe. Chez nous, la culture entrepreneuriale est devenue une « affaire de génétique ». Comme commission scolaire la plus entrepreneuriale au Québec, nous sommes fiers de souligner le chemin parcouru par Alexandre et Étienne. »

M. Bernard Bélanger, président du conseil et chef de direction de Premier Tech, s'est dit fort heureux de s'associer de nouveau à la démarche de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-

du-Loup. Selon l'homme d'affaires, le parcours de ces jeunes entrepreneurs cadre en tout point avec les objectifs que poursuit Premier Tech via ses activités, soit la quête de l'excellence et le rayonnement international.

Le diplôme honorifique

Soulignons que le diplôme honorifique est remis à des personnes qui ont étudié ou qui étudient dans un établissement de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup (ou des trois commissions scolaires avant la fusion en 1998). Décerné par la direction générale, ce diplôme rend hommage à une personne qui s'est illustrée par sa passion, ses qualités humaines, son engagement dans le milieu, son implication exceptionnelle. En plus d'apparaître au tableau d'honneur, le ou la récipiendaire reçoit un diplôme honorifique numéroté. À cette reconnaissance, s'ajoute une bourse de 1 000 \$ remise par l'entreprise Premier Tech.

Notons en terminant que les frères Côté ont décidé d'ajouter 1 000 \$ au montant qu'ils ont reçu pour en faire deux bourses qui seront remises à deux écoles primaires, l'École Moisson-d'Arts de l'Isle-Verte et l'École de l'Envol de Saint-Éloi.



Bas de vignette : M. Bernard Bélanger, président du conseil et chef de direction de Premier Tech, M. Étienne Côté, récipiendaire du diplôme honorifique, Mme Edith Samson, présidente de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, M. Alexandre Côté, récipiendaire du diplôme honorifique, M. Yvan Tardif, directeur général de la commission scolaire.

Source :

France Bégin-Parent

Superviseure relations publiques

Premier Tech

418-867-8883, poste 6059

Guy Lavoie

Conseiller en communication

Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup

418-862-8201, poste 3065

